

Élaboration du
PLU
de Neuilly-Plaisance

5c – Informations complémentaires

5c3 – Patrimoine archéologique

Approbation

Vu pour être annexé à la
délibération CT2017/09/26-08
26 septembre 2017



PRÉFECTURE DE LA SEINE SAINT DENIS

*Direction Régionale et Interdépartementale de
l'Équipement et de l'Aménagement
de la Seine Saint Denis*

Bobigny, le

Unité Territoriale de la Seine-Saint-Denis

Service de l'Aménagement Durable des Territoires

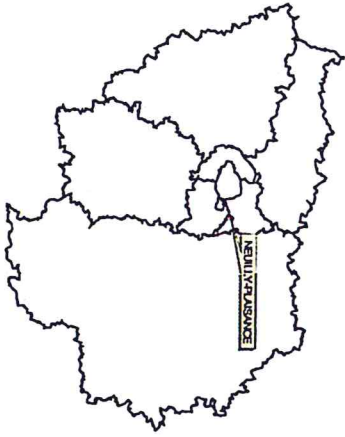
Pôle Planification Urbaine et Aménagement

**Élaboration du plan local d'urbanisme de Neuilly-Plaisance
Annexe du porter à connaissance**

Carte relative au patrimoine archéologique de la commune

Document graphique annexé à l'arrêté définissant
 le mode de saisie en application du décret 2002-89
 relatif à l'archéologie préventive.

Commune de :
NEUILLY-PLAISANCE 93 049 (Seine-Saint-Denis)



Légende :



Seuil communal (total) : 300 m²

1:25000



Duquesne Paris/Seine
 SCAN 2 - e-FCV PARIS - 3001 - Licence n°2000/CU/09/014
 "reproduction interdite"

D.R.A.C./S.M.A./I.N.H./Edition de 2002/003

Date :

12 0 FEV. 2004

Le Préfet, Secrétaire Général
 de la Préfecture de la Région d'Ile-de-France

Christiane THOMAS
 Le Préfet de la Région Ile-de-France
 Préfet de Paris

